



## Initiative transfrontalière de la forêt du Mayombe : Première Réunion du Comité Technique Régional



**REMERCIEMENTS :**

Au terme de cette première réunion du Comité Technique Régional de l'initiative transfrontalière de la forêt du Mayombe, le PNUE et l'UICN tiennent à remercier le Ministère du Développement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement de la République du Congo pour la bonne organisation de la réunion et l'accueil chaleureux qui a été réservé aux participants, mais également pour le soutien inconditionnel qu'il apporte à l'Initiative, en collaboration avec les Ministères chargés de l'Environnement de la République Démocratique du Congo et de l'Angola. Le PNUE et l'UICN associent à ces remerciements tous les participants à la réunion pour leurs riches contributions et leur disponibilité.

## SOMMAIRE

<b>REMERCIEMENTS :</b>	<b>1</b>
<b>SOMMAIRE</b>	<b>3</b>
<b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b>	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>5</b>
<b>I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU COMITE TECHNIQUE REGIONAL</b>	<b>5</b>
<b>II. DEROULEMENT DES TRAVAUX</b>	<b>7</b>
<b>A. De la cérémonie d'ouverture</b>	<b>7</b>
<b>B. Des Exposés</b>	<b>8</b>
<b>C. Des Recommandations</b>	<b>13</b>
<b>D. Prochaines Etapes</b>	<b>16</b>
<b>E. Cérémonie de Clôture</b>	<b>16</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>17</b>
<b>ANNEXES :</b>	<b>18</b>

**SIGLES ET ABREVIATIONS**

<b>Sigles</b>	<b>Dénominations</b>
BAD	Banque Africaine de Développement
CBFF	Congo Basin Forest Fund (Fonds pour les forêts du Bassin du Congo)
CEEAC	Communauté Economique des Etats d’Afrique Centrale
COMIFAC	Commission des Forêts d’Afrique Centrale
CTM	Comité Tripartite des Ministres
CTN	Comité Technique National
CTR	Comité Technique Régional
GEF	Global Environment Facility
IBA	
PACEBCo	Programme de conservation des écosystèmes du bassin du Congo
PNUE	Programme des Nations Unies pour l’Environnement
RAPAC	Réseau des Aires Protégées d’Afrique Centrale
RB	Réserve de biosphère
RDC	République Démocratique du Congo
REDD	Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts
TDR	Termes de référence
UICN-PACO	Union Internationale pour la Conservation de la Nature-Programme Afrique Centrale et Occidentale
UNESCO-MAB	Organisation des Nations Unies pour l’Education, la Science et la Culture-Programme sur l’Homme et la Biosphère

# **INTRODUCTION**

## **I. CONTEXTE**

L'atelier de lancement de l'initiative transfrontalière de la forêt du Mayombe a eu lieu à Kinshasa du 16 à 17 avril 2009. Les recommandations de cet atelier ont été approuvées lors d'une conférence ministérielle qui a eu lieu à Cabinda du 23 au 24 juillet 2009. Elles concernaient :

- la signature du document de projet intitulé "*Conservation des forêts, coopération environnementale et amélioration des moyens de subsistance des populations dans les écosystèmes d'importance internationale, composante du bassin du Congo*" ;
- la signature du Mémoire d'accord tripartite entre les Gouvernements des Républiques d'Angola, du Congo et de la République Démocratique du Congo portant sur la conservation de l'aire protégée transfrontalière de la forêt du Mayombe ;
- la signature de la Déclaration de Cabinda sur l'aire protégée transfrontalière du Mayombe et ses périphéries ;
- l'adoption de la feuille de route et de la stratégie de mise en œuvre du projet.

### **1. À propos de la réunion du Comité Technique Régional**

Au cours de la réunion de Kinshasa, les experts ont convenu que le Comité Technique servira d'organe de coordination intérimaire du projet jusqu'à ce que le Mémoire d'accord tripartite soit fonctionnel. L'article 19 de ce mémoire d'accord stipule qu'il sera fonctionnel dès sa signature par les trois parties. Ceci implique donc que la coordination du projet est désormais guidée par les termes du Mémoire d'accord.

L'article 6 du Mémoire d'accord qui décrit le fonctionnement de l'initiative du Mayombe et de ses périphéries stipule que les trois organes qui seront chargés de gérer cette initiative seront les suivants: le Comité Tripartite des Ministres (CTM), le Comité Technique Régional (CTR) et le Comité Technique National (CTN).

Les articles 11 à 14 du Mémoire d'accord décrivent la composition, le mandat et le fonctionnement du Comité Technique Régional (CTR) et indique que c'est l'organe de suivi des décisions du CTM.

L'article 11 précise en outre que le CTR planifie les activités du processus du Mayombe dans un forum composé de représentants des trois gouvernements et du point focal national de chaque pays (Angola, République du Congo et République Démocratique du Congo), des représentants du PNUE, de l'UICN, de l'UNESCO-MAB, du RAPAC, de la CEEAC, de la COMIFAC, des donateurs et des organisations de la société civile de chacune des trois parties.

Conformément à l'article 12 du Mémoire d'accord, le CTR a pour mandat de :

- préparer un plan de travail consolidé et les budgets annuels ;
- préparer des protocoles et exposés ainsi que le suivi de leur application ;
- assurer la coordination de l'exécution des activités ;

- préparer les documents et les textes constitutifs de la coordination des activités qui seront présentées au CTM ;
- assurer la circulation de l'information.

C'est conformément à ce qui précède que s'est tenu du 18 au 19 mars 2010 à la Préfecture de Kouilou à Loango en République du Congo, la première réunion du Comité Technique Régional. Elle a été organisée par les trois pays signataires de l'Accord tripartite du Mayombe, avec la facilitation du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Y ont pris part :

- les représentants des pays (Angola, Congo, RDC) ;
- les partenaires du projet Mayombe (COMIFAC, RAPAC, UNESCO) ;
- le Coordonateur et les chefs de composantes (Angola, Congo et RDC) du projet ;
- Les Points Focaux du projet dans les pays (Angola, Congo et RDC)
- les représentants du PNUE et de l'UICN.

Plusieurs objectifs étaient visés.

## **2. Objectifs de la première réunion du Comité Technique :**

Cette 1ère réunion visait à échanger sur l'état d'avancement des travaux du projet transfrontalier de la forêt du Mayombe et à impulser une nouvelle dynamique pour sa mise en œuvre.

De manière spécifique, il s'est agi :

- d'examiner et d'approuver le plan d'action du projet Mayombe conformément au Plan d'action faisant partie intégrante de la Déclaration de Cabinda ;
- d'élaborer des stratégies de mobilisation de financements pour l'initiative transfrontalière du Mayombe ;
- d'échanger sur les contributions possibles du projet Mayombe à l'Année internationale de la biodiversité (2010) et à l'Année internationale des forêts (2011) ;
- de convenir sur les critères de sélection des représentants de la société civile des trois Etats ;
- d'élaborer des stratégies pour la mise en place du Comité technique national conformément aux articles 15 et 16 du Mémoire d'accord ;
- d'adopter le processus de suivi et d'évaluation des activités du projet ;
- d'identifier les nouvelles idées de projet.

## **3. Les résultats attendus de la première réunion du CTR étaient:**

- la mise en œuvre des activités du projet conformément au plan d'action ;
- la définition claire d'une méthode, avec un échéancier, permettant de collecter plus de fonds pour l'Initiative transfrontalière du Mayombe ;

- un Accord sur des critères de sélection des représentants des sociétés civiles des 3 gouvernements ;
- l'installation des comités nationaux;
- un Accord sur des activités spécifiques du projet pour englober l'année internationale de la biodiversité (2010) et l'année internationale des forêts (2011).

## II. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Sous le haut patronage du Ministère du Développement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement, le Comité Technique Régional a été marqué par trois grands moments à savoir :

- La cérémonie d'ouverture ;
- Les exposés et échanges en plénière ;
- La cérémonie de clôture.

La modération générale était assurée par Monsieur J.P Agnangoye, Secrétaire Exécutif du RAPAC avec des facilitations rotatives qui se sont déclinées de la manière suivante :

- Jour 1 Matinée : José Ilanga (RDC)  
Après midi : Serge Bounda (UNEP)
- Jour 2 Matinée : Aliou Faye (UICN)

### A. De la cérémonie d'ouverture

Elle a été ponctuée par trois interventions :

#### **a- Le mot de bienvenue de M. Aliou Faye, Représentant du Directeur Régional de l'UICN-PACO empêché.**

Au nom du Directeur Régional de l'UICN-PACO, M. Faye a adressé les vives salutations au Directeur Général de l'environnement, au représentant du PNUE, aux autorités congolaises et à l'équipe du projet Mayombe. Il a par ailleurs transmis les profonds remerciements de l'UICN au PNUE qui a été en rapport avec les Etats, à la base de l'élaboration du projet et qui a cru en la capacité et l'engagement de l'UICN pour sa mise en œuvre. Les trois Etats ont été aussi remerciés pour leurs contributions au lancement de ce projet transfrontalier. Il a précisé que l'UICN est d'autant plus réconfortée par ce projet que la gestion des écosystèmes transfrontaliers et la collaboration avec les Etats s'inscrivent dans son Programme quadriennal 2009-2012. En plus, l'Union a des expériences en Afrique centrale qui pourront être capitalisées dans le cadre de ce projet.

#### **b- Le mot de M. Serge Bounda, Représentant du PNUE.**

Il a exprimé, au nom du PNUE, le plaisir d'être présent aux assises et de continuer à travailler avec les parties prenantes du projet Mayombe. Après avoir remercié le pays hôte, les

différentes délégations et les institutions partenaires du projet, il a rappelé que le projet appartient aux pays tout en les rassurant de l'accompagnement et de la facilitation de l'UICN, du PNUE et des autres partenaires. Pour le PNUE, il est pour l'instant important de réfléchir aux bénéficiaires du projet Mayombe par rapport à tous les enjeux de l'heure, notamment l'année internationale de la biodiversité et l'année internationale des forêts et les négociations en cours sur les climats, notamment le REDD+. Le calendrier international jouant en la faveur du projet, il est urgent d'élaborer des propositions de projets pour bénéficier de la masse financière disponible auprès des donateurs. Pour clore son propos, il a précisé que cette responsabilité est celle du Coordonnateur du projet et des chefs de composantes qui bénéficieront des appuis de l'UICN et du PNUE.

### **C- Le discours d'ouverture de M. Donatien N'zala, Représentant du Ministre du développement durable, de l'économie forestière et de l'environnement du Congo.**

Le Directeur Général de l'économie forestière du Congo a remercié les participants d'avoir accepté de prendre part à la 1ère réunion du Comité technique régional. Après avoir fait un bref historique des réunions précédemment organisées dans le cadre du projet, M. N'zala a rappelé les principaux objectifs de la présente rencontre. Il s'est dit rassuré de la qualité des résultats qui seront issus des travaux au regard de la diversité des participants présents et de leur expertise. Pour terminer, il a souhaité plein succès aux travaux et a déclaré, au nom du Ministre du Développement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement du Congo, ouvert les travaux de la 1ère réunion du Comité Technique Régional de l'initiative transfrontalière de la forêt du Mayombe.

## **B. Des Exposés**

### **Exposé 1 : Comité technique Régional : objectifs et résultats attendus (par Cléto Ndikumagenge)**

Il s'est agi, au cours de cet exposé, de rappeler brièvement aux participants le contexte dans lequel s'inscrivait cette première réunion du Comité Technique Régional, le mandat de ce comité et enfin les objectifs et les résultats attendus.

### **Exposé 2 : Présentation du Mémoire d'accord tripartite (par Cléto Ndikumagenge)**

La présentation du Mémoire d'accord tripartite avait pour objectif de rappeler aux participants le mode de fonctionnement du projet, lequel a été inspiré des études de cas telles que celles du TNS et du Tridom. D'où l'adoption par les Ministres d'Angola, du Congo et de la RDC de ce Mémoire, et des structures à l'instar des Comités Techniques Régional et Nationaux.

### **Exposé 3 : Présentation du projet Mayombe : Etat de mise en œuvre (par Agostinho Chicaia)**

La présentation était axée sur un bref aperçu du plan d'action annuel, quelques activités réalisées, les leçons apprises et autres défis à réaliser.

De cette présentation, il ressort que le démarrage du programme a mis plus de temps que prévu. Cependant, les chefs de composantes et le coordonnateur régional ont déjà été recrutés, le cérémonial de présentation auprès des différentes autorités a déjà été effectué. Un atelier de planification s'est tenu à Pointe Noire, avec comme objectifs, entre autres, la définition des indicateurs de suivi-évaluation, l'harmonisation et la discussion des avantages des Etats du Mayombe. En outre, quelques missions de terrain ont été réalisées et des leçons apprises s'en sont dégagées, relatives notamment à la dégradation des forêts dans

les sites du projet, l'absence d'un plan d'aménagement et l'intensification des sillages artisanaux qui augmentent la pression sur les ressources forestières.

**Exposé 4 : Présentation des plans détaillés des principales composantes de l'opérationnalisation avec leur budget (par Agostinho Chicaia et les chefs de composantes Angola, Congo et RDC)**

Cette présentation a permis de dégager les priorités suivantes :

- la création d'une nouvelle aire protégée transfrontalière qui couvre la zone frontalière entre le Cabinda, le Congo et la République Démocratique du Congo ;
- l'élargissement de la Réserve de la Biosphère existante de Dimonika à l'ouest / sud-ouest pour inclure d'autres fragments du paysage forestier intact dans cette zone et peut-être aussi d'autres fragments de l'IBA du Bassin du Bas – Kouilou.
- la mise en place des paysages favorables à la biodiversité entre la Réserve de la biosphère de Dimonika, l'aire protégée transfrontalière proposée dans le Cabinda, la Réserve de la biosphère de Luki et le Parc national de Conkouati-Douli.

Par ailleurs, les exposants ont mis en évidence certaines insuffisances en matière d'informations clés concernant :

- les données socio-économiques;
- l'état exhaustif de la biodiversité de la région;
- la connaissance des services environnementaux valorisables.

**Exposé 5 : Etude de faisabilité (par Agostinho Chicaia)**

Au cours de son exposé, Monsieur Chicaia a justifié l'étude menée par la consultante Tamar Ron sur le thème : « *Conservation des Forêts, Coopération environnementale et amélioration des moyens de subsistance des populations humaines dans les écosystèmes d'importance internationale dans le Bassin du Congo* ». Ensuite, il a présenté les résultats préliminaires de l'étude, notamment les contraintes, les axes de l'étude et les actions prioritaires. Enfin le présentateur a terminé ses propos par les prochaines étapes au niveau local, national, régional et transfrontalier.

**Exposé 6 : Classement de la forêt du Mayombe dans l'une des 6 catégories d'aires protégées de l'UICN : un modèle de gestion adapté à l'initiative du Mayombe (par Aliou Faye et Marcelin Agnagna)**

L'exposé de Monsieur Aliou Faye a consisté à présenter les 6 catégories d'aires protégées de l'UICN. Il a été question de voir comment adapter l'une des catégories décrites à la gestion des aires protégées de la zone transfrontalière du Mayombe, notamment celle devant être créée dans le Cabinda.

Suite à cette présentation, Monsieur Marcelin Agnagna a poussé le débat sur la question de savoir comment arriver à créer une aire protégée transfrontalière dans le Mayombe. En effet, dans le cas du Mayombe, les aires protégées ne sont pas contiguës. Ainsi, il est question de trouver les voies et moyens pour arriver à créer un complexe d'aires protégées et travailler à la catégorisation de ce complexe. Par ailleurs il a souligné que la gestion

concertée de ce complexe nécessite que soit mis en œuvre un plan de gestion approuvé par les trois Etats.

**Exposé 7 : Elaboration d'une vision et d'un document stratégique sur Mayombe et REDD+ Mayombe et l'année internationale de la biodiversité (2010) - Mayombe et l'année internationale des forêts 2011 (par Serge Bounda)**

Monsieur Serge Bounda s'est attelé à poser, durant son exposé, les bases d'une réflexion sur comment ancrer et faire jouer un rôle à l'initiative transfrontalière du Mayombe, dans le cadre de l'année internationale de la biodiversité (2010), l'année internationale des forêts de 2011, et le REDD+. Il a fait mention des opportunités identifiées pour le projet en termes d'activités à mener, des sources de financement potentielles, à l'instar des financements du CBFF et du GEF.

**Exposé 8: Déclarations des partenaires du projet Mayombe sur les opportunités de mobilisation des ressources additionnelles synergie d'intervention (Par Neoline Raondry.R J.P. Agnangoye et Serge Bounda)**

- **Noeline Raondry Rakotoariso (UNESCO)**

Elle a réitéré l'intérêt pour l'UNESCO d'être partenaire du projet et a souligné l'importance de l'établissement des sites transfrontaliers pour le programme MAB qui est une des 31 cibles du Plan d'action de Madrid pour les Réserves de Biosphère (2008-2013).

Se référant au Mémoire, elle a rappelé que le mandat de l'UNESCO inclus l'appui à la coopération entre les peuples, et que l'organisation a depuis longtemps soutenu la mise en place de réseaux, dont celui du programme sur l'Homme et la Biosphère (MAB) qui compte à ce jour 553 sites dans 103 pays. Au niveau des pays, les comités nationaux MAB sont chargés de coordonner les activités du Programme MAB. D'autres réseaux peuvent être pertinents pour le projet Mayombe tels que ceux du Programme Hydrologique International (réseaux liés à la gestion des eaux partagées), ou de la Commission Océanographique Internationale (gestion intégrée des zones marines et côtières, alerte aux catastrophes naturelles..).

S'agissant du projet Mayombe proprement dit, l'UNESCO/MAB a proposé de participer aux activités suivantes:

- ✓ Etablissement des réserves de biosphère transfrontières (cf. activités 1 ; 2 ; 3 et 6 du document de projet) notamment en ce qui concerne le zonage et les aspects législatifs ;
- ✓ Appui à l'Angola pour l'établissement d'une Réserve de Biosphère au Cacongo, en incluant cette activité dans le plan de travail de l'UNESCO/MAB en Angola ;
- ✓ Facilitation de l'accès du projet au réseau mondial des Réserves de Biosphère et notamment le réseau Africain (AfriMAB). L'UNESCO veillera à ce que le projet Mayombe participe à la prochaine réunion AfriMAB prévue du 10 au 15 mai 2010 à Antananarivo (Madagascar) ;
- ✓ Facilitation du contact entre le projet Mayombe et l'UNESCO/PHI pour les questions liées à la gestion des eaux continentales ;
- ✓ Redynamisation des comités MAB nationaux et appui au renforcement de leurs capacités techniques ;
- ✓ Appui aux travaux de recherches par l'implication de l'Ecole Régionale d'Aménagement Intégré des Forêts Tropicales (travaux d'étudiants dans le cadre de leurs études).

L'UNESCO s'efforcera de favoriser les synergies entre le projet Mayombe et toute autre initiative dans le bassin du Congo, comme par exemple le projet soumis à CBFF.

- **J.P Agnangoye (RAPAC)**

Monsieur Agnangoye a tout d'abord rappelé que le RAPAC est une association sous régionale ayant pour objectif l'appui et l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de la gestion des aires protégées en Afrique centrale, à travers l'harmonisation des législations, les outils de gestion et le partage des expériences. Il a ensuite précisé que le RAPAC n'est pas un bailleur de fonds, mais il peut toutefois apporter un appui dans la recherche et la mobilisation de financements pour la gestion des aires protégées.

Bien que la forêt du Mayombe ne fasse pas partie des six paysages définis dans le cadre du PACEBCo (financé conjointement par la BAD et la CEEAC), le RAPAC prendra en compte dans la mesure du possible, les gestionnaires du projet Mayombe et envisagera la prise en compte du projet Mayombe dans les limites des objectifs et des prescriptions relatives aux zones d'intervention qui seront définies.

Dans son propos, le Secrétaire Exécutif du RAPAC a souligné qu'il serait souhaitable que le gouvernement angolais accélère son processus d'adhésion à la COMIFAC pour être pris en compte avec le Congo et la RDC dans le cadre du projet Mayombe, par les différentes initiatives de la COMIFAC.

- **Serge Bounda (UNEP)**

Son intervention a été essentiellement axée sur les nombreuses sources de financement qui s'offrent au projet Mayombe, à condition de présenter des documents bien peaufinés, pertinents et compétitifs. Il s'agit, entre autres, notamment des financements des Etats Unis, de la Norvège, de la Chine et du PNUE.

### **Exposé 9 : Etat de la mise en œuvre du plan d'action du projet Mayombe (par Agostinho Chicaia)**

Le plan d'action du projet Mayombe a été décliné sur 4 axes principaux qui sont :

- la gestion du projet ;
- la création d'Aires protégées transfrontalières, et d'une Réserve de biosphère dans la région forestière de Mayombe ;
- la mise en place d'un mécanisme régional de coopération transfrontalière entre l'Angola, le Congo et la RDC;
- la promotion des projets pilotes à caractère communautaire consacrés à la gestion des ressources naturelles, et visant l'amélioration des conditions de vie des populations locales.

Ont également été présentés, les résultats attendus et les activités par axes. Le coordonnateur du projet a d'ailleurs souligné que les activités prévues sont réalisées à 75%. Lesquelles sont à majorité des activités de terrain et des études de préfaisabilité et de faisabilité.

Les échanges à la suite de cette présentation ont porté sur les activités prévues dans le plan de travail du projet Mayombe, en rapport avec les axes de l'Accord tripartite, et ont permis

de recadrer le plan d'action en indiquant les échéances. Des discussions, il est ressorti la nécessité:

- d'améliorer la communication (interne et externe) du projet ;
- d'élaborer un plan détaillé et budgétisé (Coordonnateur et Chefs de composantes) ;
- de mettre en place les comités techniques nationaux dans les trois Etats ;
- de mettre en place un cadre réglementaire de concertation et le rendre fonctionnel ;
- d'impliquer toutes les parties prenantes aux prochaines réunions du projet ;
- de prendre en compte les activités d'éducation environnementale pour changer les comportements des communautés dans la zone du projet ;
- d'identifier avec rigueur sur la base des critères objectifs, les membres de la société civile à impliquer dans la mise en œuvre du projet.

Une évaluation de ce plan d'action par les participants a permis de dégager un certain nombre de recommandations, et l'une des recommandations forte formulée avait trait au rapportage mensuel et trimestriel par la coordination du projet sous la base du schéma ci-dessous :

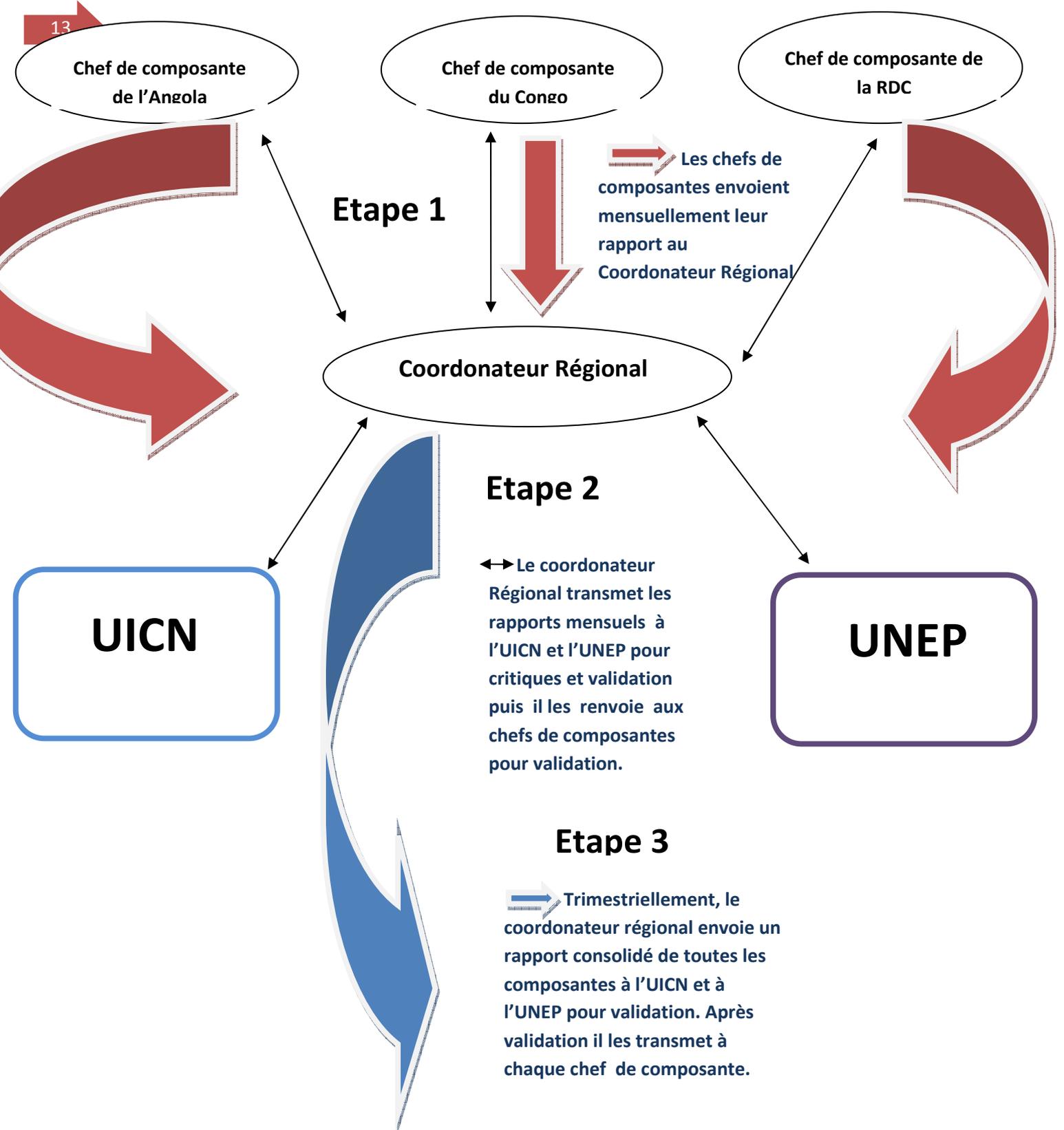


Schéma illustrant le processus de validation des rapports d'activités mensuels et trimestriels dans le cadre du projet Mayombe

## **C. Des recommandations**

Au terme des travaux, les participants ont formulé des recommandations générales et spécifiques :

### **1- Recommandations générales**

- A chaque étape de la mise en œuvre du projet, toujours se référer au Mémoire signé par les Etats :
- Pour concrétiser l'Accord tripartite des pays relatif aux aires transfrontalières de conservation du Mayombe, élaborer un plan de gestion transfrontalier ;
- Intégrer dans les actions prioritaires, la mobilisation des financements additionnels en saisissant les opportunités actuelles et potentielles ;
- Impliquer les communautés dans le choix de la catégorie de l'aire protégée qui sera identifiée dans la zone du projet.

### **2- Recommandations spécifiques à l'endroit :**

#### **\* De la Coordination :**

- Partager les TDRs de la consultation sur l'étude de faisabilité et du processus REDD pour recueillir des suggestions éventuelles ;
- Elaborer les TDRs qui seront transmis à l'Angola pour la délimitation et le classement d'une aire protégée dans la zone du projet ;
- Renforcer la collaboration avec les Etats et la communication avec toutes les parties prenantes ;
- Préparer les dossiers à soumettre aux organes en vue d'éventuels financements ;
- Elaborer une liste des différentes études de faisabilité réalisées et/ou envisagées ;
- Associer les présidents/coordonateur des comités nationaux MAB à la réflexion sur la création de l'aire transfrontalière dans la zone du projet ;
- Elaborer et partager les TDRs pour l'examen et l'analyse des cadres institutionnel, législatif et juridique qui seront soumis aux Etats pour validation ;
- Préparer un dossier à soumettre au 5ème Conseil du Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM), au Fonds Forestier pour les Forêts du Bassin du Congo (FFBC / CBFF) en collaboration avec les gouvernements ;
- Préparer la prochaine réunion tripartite au niveau ministériel ;
- Elaborer les TDR de toutes les activités importantes et les faire approuver par le Comité Technique Régional (CTR) et le Comité Technique Ministériel (CTM).

#### **\* Des chefs de composantes :**

- Se rapprocher des coordinations nationales REDD de leurs pays respectifs en vue de mettre en place des synergies ;
- Faire une revue de littérature sur les questions foncières dans chaque pays, qui sera complétée, en cas de besoin, par une enquête rapide dans la zone du projet ;

- Préparer un document sur la base du modèle de projet du PFBC pour les actions qui seront retenues dans le cadre des petits projets. Les actions retenues feront l'objet d'une validation par le comité national qui transmettra à la coordination, à l'UICN et au PNUE (mi-avril 2010). Le PNUE transmettra aux chefs de composantes du projet le format d'élaboration de petits projets pour le Fond Forestier pour le Bassin du Congo (FFBC) ;
- Mettre en place les Comités Techniques Nationaux.

**\* Des Etats :**

- Que les comités nationaux MAB soient renforcés dans les pays afin de contribuer à l'identification des sites potentiels à ériger en réserve de biosphère, à la préparation des dossiers à soumettre à l'UNESCO ;
- Que les Etats formalisent la désignation des Points Focaux du projet dans leurs pays respectifs par un document de non objection.

**Pour l'Angola :**

- Que le Gouvernement accélère la délimitation et le classement d'une aire protégée dans la zone du projet ;
- Que l'Angola développe sa stratégie REDD.

**Pour le Congo :**

- Diligenter le processus d'extension de la réserve de biosphère jusqu'en Angola et créer un corridor le reliant au parc national de Conkouati.

**Pour la RDC :**

- Tenir compte de la vision du Ministère en charge des forêts et de la conservation qui veut, en plus de la réserve de biosphère de Luki, que soient intégrées les réserves forestières de l'Etat, les concessions forestières ex-Forabola riches en biodiversité (présence des gorilles, singes) et enfin du Parc marin de mangrove.
- Outre ces espaces à conserver, créer un corridor biologique pour relier la réserve de biosphère de Luki à celle de Dimonika en République du Congo.

**\* De la Facilitation (UICN) :**

- En collaboration avec la coordination et le PNUE, élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication du projet (identification des canaux appropriés pour communiquer sur le projet) ;
- Adresser une correspondance aux différents gouvernements pour les informer de la mise en place de l'équipe du projet et du développement du processus ;
- Acquisition des ordinateurs du projet avant le 5 avril 2010.

**\* Du PNUE :**

- En collaboration avec la facilitation, appuyer le comité technique dans la formulation et la mise en œuvre d'une stratégie et d'une feuille de route claires pour la réalisation des activités dans le cadre de l'année internationale de la biodiversité ;

- Assurer les opportunités de visibilité du projet à travers les grands événements d'importance mondiale prévus en 2010.

#### **D. Prochaines Etapes**

Le plan d'action du projet devra être finalisé par la coordination et les chefs de composantes avant leur départ de Pointe Noire (après la présente réunion).

La deuxième réunion du Comité Technique Régional se tiendra à Pointe Noire, deux jours avant la réunion ministérielle (de préférence à la mi-mai 2010), en fonction de l'agenda des Ministres. A cet effet, les points focaux devront sensibiliser les Ministres pour susciter la prise de décision sur les dates précises de cette rencontre.

#### **E. Cérémonie de Clôture**

Au cours de la cérémonie de clôture, le représentant de l'UICN a au nom de tous les participants remercié le PNUE, la coordination du projet et le comité d'organisation pour la qualité de l'organisation. Il a exhorté les uns et les autres à mettre en œuvre dans les délais convenus la feuille de route élaborée. Les travaux ont pris fin avec la lecture du Communiqué final.

## TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS :	1
SOMMAIRE	3
SIGLES ET ABREVIATIONS	4
INTRODUCTION	5
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU COMITE TECHNIQUE REGIONAL	5
1. À propos de la réunion du Comité Technique Régional	5
2. Objectifs de la première réunion du Comité Technique :	6
3. Les résultats attendus de la première réunion du CTR :	6
II. DEROULEMENT DES TRAVAUX	7
A. De la cérémonie d'ouverture	7
a- Le mot de bienvenue de M. Aliou Faye, Représentant du Directeur Régional de l'UICN-PACO empêché.	7
b- Le mot de M. Serge Bounda, Représentant du PNUE.	7
c- Le discours d'ouverture de M. Donatien N'zala, Représentant du Ministre du développement durable, de l'économie forestière et de l'environnement du Congo.	8
B. Des Exposés	8
Exposé 1 : Comité technique Régional : objectifs et résultats attendus (par Cléto Ndikumagenge)	8
Exposé 2 : Présentation du Mémoire d'accord tripartite (par Cléto Ndikumagenge)	8
Exposé 3 : Présentation du projet Mayombe : situation de la mise en œuvre de l'initiative transfrontalière (par Agostinho Chicaia)	8
Exposé 4 : Présentation des plans détaillés des principales composantes de l'opérationnalisation avec leur budget (par Agostinho Chicaia et les chefs de composantes Angola, Congo et RDC)	9
Exposé 5 : Etude de faisabilité (par Agostinho Chicaia)	9
Exposé 6 : Classement de la forêt du Mayombe dans l'une des 6 catégories d'aires protégées de l'UICN : un modèle de gestion adapté à l'initiative du Mayombe (par Aliou Faye et Marcelin Agnagna)	9
Exposé 7 : Elaboration d'une vision et d'un document stratégique sur Mayombe et REDD+	10
Exposé 8 : Déclarations des partenaires du projet Mayombe sur les opportunités de mobilisation des ressources additionnelles synergies d'intervention (Par Néoline Raondry.R J.P. Agnangoye et Serge Bounda)	10
Exposé 9 : Etat de la mise en œuvre du plan d'action du projet Mayombe (par Agostinho Chicaia)	11
C. Des Recommandations	13
1- Recommandations générales	14
2- Recommandations spécifiques	14
D. Prochaines Etapes	16
E. Cérémonie de Clôture	16
<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>17</b>
<b>ANNEXES :</b>	<b>18</b>

## **ANNEXES :**

- ✓ **Annexe 1 : Le mot de bienvenue de M. Aliou Faye, Représentant du Directeur Régional de l’UICN-PACO empêché**
- ✓ **Annexe 2 : Le mot de M. Serge Bounda, Représentant du PNUE**

### **Annexe 3 : Le discours d’ouverture de M. Donatien N’zala, Représentant du Ministre du développement durable, de l’économie forestière et de l’environnement du Congo.**

Monsieur le Représentant du Préfet de Kouilou,

Monsieur le Représentant du PNUE,

Monsieur le Représentant de l’UICN-PACO

Mesdames, Messieurs les participants,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs

Je voudrais avant tout m’acquitter d’un devoir, celui de vous adresser au nom de son Excellence, Monsieur Henri Djombo, Ministre du Développement durable, de l’Economie Forestière et de l’Environnement, mes chaleureuses salutations.

Je vous remercie également pour avoir bien voulu accepté de participer à cette première réunion du Comité Technique Régional de l’initiative Transfrontalière de la forêt du Mayombe

L’initiative transfrontalière de la forêt du Mayombe a permis de créer un partenariat entre le Programme des Nations Unies pour l’Environnement (PNUE), l’Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et les gouvernements de l’Angola, de la république Démocratique du Congo et de la République du Congo.

Je saisi donc cette occasion pour exprimer nos sincères remerciements à l’endroit du PNUE, de l’UCN et des gouvernements frères de l’Angola et de la République Démocratique du Congo pour avoir crée effectivement cette initiative.

Mesdames et Messieurs,

Après l’atelier de lancement de l’initiative transfrontalière de la forêt du Mayombe, du 16 au 17 avril 2009, et la conférence ministérielle de Cabinda du 23 au 24 juillet 2009, nous voici maintenant à Pointe Noire pour la première réunion du Comité Technique Régional devant constater l’état d’avancement des travaux et impulser la mise en œuvre de ce projet transfrontalier.

Mesdames et Messieurs,

Il vous revient au cours de cette première réunion du Comité Technique Régional,

- D'examiner et approuver le plan d'activité pour le projet Mayombe conformément au plan d'action ;
- D'élaborer des stratégies sur la façon d'obtenir plus de financement pour l'initiative transfrontalière du Mayombe ;
- De discuter du plan d'activité qui va lier le projet Mayombe à la réalisation du thème de 2010 : l'année internationale de la biodiversité de 2010 et l'année internationale des forêts de 2011.

Au regard de la diversité des participants présents à cette réunion et la qualité de l'expertise que vous constituez, je suis rassuré déjà de la qualité des résultats auxquels ce comité technique va parvenir.

Je vous souhaite plein succès à vos travaux et au nom de son Excellence Monsieur Henri Djombo, Ministre du Développement durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement, je déclare ouverte la première réunion du Comité Technique Régional de l'initiative transfrontalière de la forêt du Mayombe.

Je vous remercie.

#### **Annexe 4 : Liste des participants**

<b>Noms et prénoms</b>	<b>Organisations/Fonctions</b>	<b>Email</b>	<b>Téléphone</b>
Moubiala Dieudonné	MDDEFE Congo/ Point focal suivi projet WWF à Dimonika	dmoubiala@yahoo.fr	00242 531 72 60
Nkabi Antoinette	MDDEFE Congo/ Conseiller à la faune et aux aires protégées	antoinettenkabi@yahoo.fr	00242 666 80 24 00242 538 05 16
N'zala Donatien	MDDEFE Congo	nzaladon@yahoo.fr	00242 551 83 73
Mbolo Bamela Daniel	COMIFAC	mbolobamela@yahoo.fr	00237 99 75 29 51
Neoline Rakotoarisoa	UNESCO Nairobi	n.raondry@unesco.org	00254 20 22 762 83 (23) 64
Eyebe Antoine Justin	CARPE/UICN	antoine.eyebe@iucn.org	
Mizingou Joseph	Coordonateur national projet Mayombe (Congo)	mizingoujoseph@yahoo.fr	00242 537 48 98 00242 942 27 45
Frédéric .D. Bosulu	Directeur de la gestion forestière	djengofrederic@yahoo.fr	00243 998 36 80 91
Nyimi Mbimba	Coordonateur national projet Mayombe (RDC)	nyimimbu@yahoo.fr	00243 998 26 06 99
Jr. José Ilanga	Ministère de	llangajose@yahoo.fr	00243 815 12 03 16

Lofonga	l'Environnement RDC		
Agnagna Marcellin	UICN-CARPE	marcellinagnagna@yahoo.fr	00242 532 56 44
Serge Bounda	PNUE	sbounda@gmail.com	
Aliou Faye	UICN-PACO	Aliou.faye@iucn.org	00226 75 53 92 11
Agnangoye	RAPAC	<a href="mailto:Jp_agnangoye@yahoo.fr">Jp_agnangoye@yahoo.fr</a> <a href="mailto:agnangoyepj@rapac.org">agnangoyepj@rapac.org</a>	
Estanislau Costa	Grémio ABC	escosoba@yahoo.com	00244 913 059 149
André .D. Capita Fuca	Coordonateur national projet Mayombe (Angola)	adcfuca@yahoo.com	00244 913 138 474
Agostinho Chicaia	Coordonateur Régional Projet Mayombe	agchicaia@yahoo.com	00242 645 43 72
Engbom Christèle	UICN-PACO	christiantell@yahoo.fr	00237 70 30 12 80
Félicité Mangang	UICN-PACO	Felicite.mangang@iucn.org	00226 71 22 19 59
Sarah Cheroben	PNUE	Sarah.cheroben@unep.org	00254 121675980
Cleto Ndikumagenge	UICN-PACO	Cleto.ndikumagenge@iucn.org	00237 94 2650 12
Daniel Guichad Mahoukom	Assistant administratif et Comptable du projet Mayombe	matalcongo@hotmail.com	00242 657 21 63
Moka Christian	Personne ressource	mokachrist@yahoo.fr	00242 553 29 53
Joseph Bakakoula	UICN-PACO	Joseph.bakakoula@iucn.org	

## Annexe 5 : Agenda de l'atelier

21

### PROGRAMME :

**1<sup>er</sup> Jour : mercredi 17 mars 2010**

**Résultat attendu :** arrivée des participants, tenue de la réunion de consultation interne PNUE-UICN.

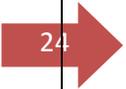
Horaires	Activité	Personne (s) en charge	Dispositions prises	Résultats attendus	Document de référence
8h 30 – 21h 45	Arrivée des participants	Agostinho Chicaia et son équipe	Réservation des hôtels, service de ramassage, vérification dans les hôtels	Arrivée des participants	Billets d'avion, Feuille des Rôles et responsabilités
16h 30 – 19h 00	Réunion de Coordination <b>Hôtel Migitel</b>	Coordonnateur du Projet, représentant de l'UICN et du PNUE, Représentants des trois pays,	Examen du programme/ de la Feuille des rôles et responsabilités ; Examen du matériel et du lieu de la conférence ; Examen des activités du projet (en cours et à venir) ; Perspectives sur les activités de collecte de fonds et de nouveaux projets	Le programme est révisé en conséquence et imprimé ; Les documents de la conférence sont prêts	Programme Documents de la conférence ; Feuille des Rôles et responsabilités

**2<sup>ème</sup> Jour : jeudi 18 mars 2010**

Horaires	Activité	Personne (s) en charge	Dispositions prises	Résultats attendus	Document de référence
<b>Modérateur général : JEAN PIERRE AGNANGOYE</b>			<b>Facilitateurs de séance : SERGE BOUNDA ET FUCA</b>		
<b>Départ de l'hôtel à 7h00</b>	Arrivée et	Agostinho		Les participants occupent	Programme et

8h 30 – 8h 45	enregistrement des participants	Chicaia et son équipe	Matériel (documents) de la conférence	leurs sièges et les documents de la conférence sont distribués	documents de la conférence
8h 45 – 9h 00	Allocution de bienvenue du Préfet de la région de Kouilou	Préfet	Allocution	Le Préfet souhaite la bienvenue aux participants	Allocution
9h 00 – 9h 15	Mot de l’UICN	Représentant du Directeur Régional de l’UICN-PACO	Mot d’ouverture	Les orientations liminaires sont données	
9h 15 – 9h 30	Allocution du PNUE	Serge	Allocution du PNUE	Les orientations liminaires sont données	
9h 30 – 9h 45	Discours d’ouverture	D.G des eaux et forêts	Discours d’ouverture	Ouverture officielle de l’atelier	Discours
9h 45 – 10h 30	Photo et pause café				
10h 30 – 10h 45	Présentation des participants	<b>Modérateur général</b>		Les participants le connaissent mieux	
10h45 – 11h00	Présentation des objectifs et résultats attendus de l’atelier	<b>Cleto</b>		Les objectifs et les résultats attendus sont connus	
11h00 -11h15	Présentation	<b>Cleto</b>	Présentation du Mémoire d’accord avec	Les orientations liminaires	

	du memorandum		un accent particulier sur la première réunion du Comité Technique Régional	sont données	
11h 15 – 11h 35	Plan de travail et budget annuel pour le projet Mayombe 2010	<b>Agostinho Chicaia/ Coordonnateur du Projet</b>	Présentation du projet Mayombe : situation de la mise en œuvre de l’initiative transfrontalière	Les principales réalisations du projet sont connus	Précédents rapports des activités du projet
11h 35 – 11h 50	Exposé	<b>Agostinho Chicaia</b>	Etat d’avancement du Projet Mayombe		
11h 50 – 12h20	Exposé	<b>Agostinho Chicaia</b>	Présentation du plan détaillé des principales <b>composantes</b> de l’opération de <b>l’Angola, du Congo, de la DRC et de la composante régionale (15 minutes par composante)</b>	Les principaux axes du plan d’action national et sous régional sont mis en exergue	Rapports régional et nationaux de planification
12h 20 – 12h 45	Questions – Débat			les participants donnent des orientations stratégiques pour la mise en œuvre du projet	
13h 00 – 14h 30	Pause déjeuner				
<b>Modérateur général : JEAN PIERRE AGNANGOYE</b>			<b>Facilitateurs de séance : ALIOU FAYE ET JOSE ILANGA</b>		
15h 00 – 15h 10	Exposé	<b>Agostinho/ Fuca</b>	Etude de faisabilité	Les axes de l’étude de faisabilité sont connus	Rapport de l’étude
15h10 – 15h20	Exposé	<b>Aliou/Agnagna</b>	Classement de la forêt du Mayombe dans l’une des 6 catégories d’aires protégées de l’UICN : un modèle de gestion adapté à l’initiative du Mayombe.	Les processus de classification des aires protégées du Mayombe sont identifiés.	Rapport de l’exposé



15h 20 – 15h 30	Exposés introductifs	Serge/Cleto	Elaboration d'une vision et d'un document stratégique sur Mayombe et REDD+ ; Mayombe et l'année internationale de la biodiversité (2010) ; Mayombe et l'année internationale des forêts 2011	Les axes potentiels d'intervention du projet Mayombe sur le REDD et la gestion de la biodiversité sont partagés	
15h30- 15h45	Questions de clarification				
15h45-16h00 :	Pause café				
16h 00 – 17h 15	Travaux en groupe sur les visions	Trois groupes	<ul style="list-style-type: none"><li>• Axes stratégiques sur le REDD+ ;</li><li>• Gestion de la biodiversité ;</li><li>• Promotion des alternatives.</li></ul>	Les axes stratégiques sur les projets futurs sont identifiés.	
17h 15 – 17h 45	Restitution des travaux en groupe	Secrétaires des trois groupes	Les orientations des propositions sont données	Les résultats des travaux en groupe sont partagés	
18h 00	Fin du 2 <sup>ème</sup> Jour				

### 3<sup>ème</sup> Jour : vendredi 19 mars 2010

Modérateur général : JEAN PIERRE AGNANGOYE

Facilitatrices de séance : NEOLINE RAONDRY ET NKABI ANTOINETTE

Horaires	Activité	Personne (s) en charge	Dispositions prises	Résultats attendus	Document de référence
8h 30 - 8h 45	Rapport de la réunion précédente	Agostinho Chicaia et son équipe		Les participants prennent connaissance des résultats de la veille	Rapport de la réunion précédente

8h 45 - 9h 00	Exposé sur les opportunités de mobilisation des ressources pour le projet Mayombe	Adamou Bouhari (à confirmer)		Les donateurs/partenaires du projet Mayombe sont identifiés.	Présentations
9h00 -9h15	Opportunités d'intervention	Neoline		Les donateurs/partenaires du projet Mayombe sont identifiés.	Présentations
9h15 -9h30	Synergie entre le projet Mayombe et RAPAC	Agnangoye		Les donateurs/partenaires du projet Mayombe sont identifiés.	Présentations
9h 30 - 9h 45	Exposés: Mobilisation des fonds auprès de certains partenaires	Serge		Les donateurs/partenaires du projet Mayombe sont identifiés.	Présentations
9h45 – 10h00	Echanges et débats sur les opportunités de financement			Les informations sur les opportunités de financement sont partagées.	
10h 00 - 10h 30	Pause café				
10h 30 – 11h00	Préparation de la conférence Ministérielle	Serge/Cleto	Informations sur les dates, lieu...	Les orientations stratégiques sur l'organisation de la conférence ministérielle sont partagées	Eléments de programme

11h 00 – 12h00	Elaboration de la Feuille de route  Définition des prochaines étapes		Feuille de route et prochaines étapes concernant la vision	Les éléments de la feuille de route et des stratégies sont identifiés.	Feuille de route
12h00 – 12h30	Adoption du communiqué final	Participants			Communiqué final
12h30-12h45	Evaluation	Modérateur		Les participants évaluent l'organisation de la réunion	
12h45 -13h00	clôture				
13h00- 14h00	Déjeuner de clôture				